

Agir pour l'inclusion numérique :

Equiper et connecter les publics en insertion

En partenariat avec :



Objectifs de l'action

Pour répondre aux enjeux actuels en termes d'inclusion numérique, le Département de Seine-Saint-Denis, la CAF de Seine-Saint-Denis et l'association Emmaüs Connect ont signé, le 17 novembre 2020, une convention de partenariat visant, notamment, à pouvoir équiper et connecter des personnes en insertion.

La distribution des équipements aura lieu de janvier à juin 2021.

Toutes les distributions de ce programme auront lieu à Bobigny.

Publics concernés

Les publics ciblés par cette action sont les personnes en insertion résidant en Seine-Saint-Denis et en particulier :

- Allocataires du RSA
- Allocataires du RSA en formation (conventionnée PDIE ou non) ou engagé.es dans un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat (PDIE)
- Allocataires du RSA ayant besoin d'un équipement informatique pour réaliser leurs démarches d'insertion
- Chômeurs de longue durée
- Jeunes en contrat jeune majeur (ASE)
- Salarié.es en insertion (en SIAE)

Structures pouvant effectuer une demande d'équipement pour une personne

Les demandes d'équipement devront nécessairement être effectuées par des structures d'accompagnement, notamment mais pas exclusivement :

- PIE
- Associations référentes
- Conseiller.es d'Insertion Socio-Professionnelle du Service Social Départemental
- Organismes de formation conventionnés (PDIE) : formation ou accompagnement à l'entrepreneuriat
- Référents RSA de Pôle Emploi
- SIAE
- Educateurs et éducatrices de circonscription (ASE)

Demandes d'équipement possibles

Sont disponibles :

- Des **équipements informatiques** : **500 ordinateurs portables**
- Des **équipements de connexion** :
 - **350 kits de connexion #1** incluant :
1 webtrotter (clef 4G) + 1 carte SIM + des recharges pour 9 mois (soit 2 recharges de 12 Giga par mois)

Le kit de connexion #1 est à privilégier pour les personnes **ne pouvant pas réaliser un partage de connexion via un smartphone, c'est-à-dire ne disposant pas d'un smartphone possédant un double emplacement pour cartes SIM.**

- **250 kits de connexion #2** incluant :
1 carte SIM + des recharges pour 9 mois (soit 2 recharges de 12 Giga par mois)

Les demandes peuvent donc porter sur :

- **Dotation « matériel informatique »** (ordinateurs portables + souris)
- **Dotation « kit de connexion #1 »** (webtrotter + carte SIM + recharges téléphoniques)
- **Dotation « kit de connexion #2 »** (carte SIM + recharges téléphoniques)
- **Dotation « matériel informatique » + kit de connexion #1**
- **Dotation « matériel informatique » + kit de connexion #2**

⇒ **Les équipements informatiques seront livrés avec une sacoche.**

Pour les personnes allocataires du RSA en formation qui auraient besoin de plus de data (notamment pour suivre des visios), il sera possible de faire une demande de prise en charge d'achat de data via l'Aide Financière à la Formation.

Comment faire une demande d'équipement

Les demandes sont individuelles et sont réalisées par un.e professionnel.le accompagnant la personne ayant besoin d'être équipée.

La demande d'équipement pour une personne doit être faite via un formulaire disponible en ligne sur la plateforme « démarches simplifiées » :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/besoins-en-equipement-informatique>

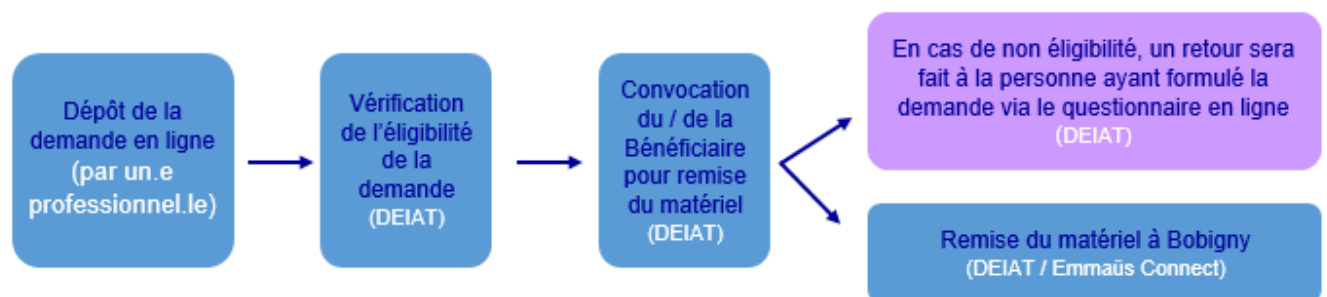
Un tutoriel d'utilisation de la plateforme est disponible :

<https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Le formulaire de demande comprend plusieurs sections :

- **Professionnel.le remplissant la demande** : pour pouvoir vous contacter si nous avons besoin d'éléments additionnels
- **Personne bénéficiaire** : pour pouvoir contacter la personne afin de lui remettre le matériel informatique et/ou de connexion
- **Objet et motivations de la demande** : vous devrez justifier le besoin d'équipement en lien avec le projet d'insertion de la personne
- **Autorisation et attestation sur l'honneur**

Process



Un suivi pourra être fait pour mesurer l'impact de la dotation dans le parcours de la personne (appel, envoi de formulaire).

Calendrier de l'action

Dates de distribution (lundis) : 18/01/2021 ; 01/02/2021 ; 15/02/2021 ; 01/03/2021 ; 15/03/2021 ; 29/03/2021 ; 12/04/2021 ; 03/05/2021 ; 17/05/2021 ; 31/05/2021 ; 14/06/2021

Deux horaires de distribution : 13h30 ou 15h30

Adresse : Bâtiment Colombe (salle des conférences),

184-186 Avenue Paul Vaillant Couturier 93000 Bobigny

Les personnes bénéficiaires ainsi que celles ayant effectué la demande recevront les informations pratiques pour la remise de leur matériel : horaire, plan d'accès, contact...

Information et contact

inclusion-numerique@seinesaintdenis.fr ou 06.24.26.91.32